REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre-et-Loire

VILLE DE TOURS

_____

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MAI 2015

****

Convocations envoyées le vendredi 15 mai 2015

Nombre de Conseillers Municipaux : 55

Nombre de Conseillers en exercice : 55

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Sylvie BOURBON est désignée Secrétaire de Séance.

* * *

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 heures.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 7 avril 2015.

Présentation du projet européen ISO 50 000 & 1 – SEAPS par M. MASSOT

* * * *

ADMINISTRATION GENERALE

- 2015_05_26_1 -
COMPTE-RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LES ACTES ACCOMPLIS EN EXECUTION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.
Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre des délégations énumérées à l'article L2122-22 précité.

URBANISME, AMENAGEMENT ET HABITAT

- 2015_05_26_2 -
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE TOURS - PRESCRIPTION DE LA REVISION.
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil
- DECIDE de prescrire la révision du PLU de Tours,

- DECIDE en conséquence d'engager une concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées pendant la période d'élaboration du projet de révision du PLU, selon les modalités suivantes :
- réunions publiques avec les habitants, avec les associations et les acteurs économiques sur des thématiques précises,
- articles spécifiques dans le bulletin municipal d'information,
- informations sur l'état d'avancement de la procédure de révision sur le site internet de la Ville et possibilité, pour toute personne, de formuler des observations à partir du site,

- DIT que la municipalité se réserve la possibilité de mener toute autre forme de concertation en complément de celles énumérées ci-dessus,

- SOLLICITE de l'Etat, conformément à l'article L121-7 du Code de l'Urbanisme, une dotation pour couvrir les dépenses liées à la révision du PLU,

- DIT que la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques ci-après :
- le Préfet d'Indre-et-Loire,
- le Président du Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
- le Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
- les Présidents de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire,
- le Président de la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus,
- le Président du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT),

- DIT que la présente délibération sera transmise pour information aux maires des communes limitrophes,

- DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département (article R123-24 du Code de l'Urbanisme) et d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune (article R2121-10 du Code général des collectivités territoriales),

- PRECISE qu'à compter de la publication de la présente délibération, l'autorité compétente peut décider de surseoir à statuer dans les conditions définies par l'article L111-8 du Code de l'Urbanisme, sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur PLU (article L123-6 du Code de l'Urbanisme).
Adopté à la majorité des suffrages exprimés
Avis favorables : 42
Avis contraires : 10
Abstentions : 3

- 2015_05_26_3 -
HABILITATION DONNEE AU MAIRE POUR DEPOSER CERTAINES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME
Rapporteur : Brice DROINEAU, Adjoint au Maire

Le Conseil

- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la réalisation des opérations suivantes :

- boulevard Heurteloup (aménagement de voirie)
- rue des Jacobins (aménagement de voirie)
- rue des Amandiers (aménagement de voirie)
- impasse Rabelais (aménagement de voirie)
- rue du mûrier (aménagement de voirie)
- place du Chardonnet (pose de conteneurs enterrés, aménagement de voirie et mise en accessibilité)
- rue Lavoisier (pose de conteneurs enterrés, aménagement de voirie et mise en accessibilité)
- école maternelle Pauline Kergomard (construction d'un préau modulaire de 88 m²).

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

FINANCES

- 2015_05_26_4 -
BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TOURS - EXERCICE 2015 - DECISION MODIFICATIVE N°1.
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil

- APPROUVE la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2015 du Budget Principal de la Ville pour l'exercice 2015 et entérine les nouveaux tableaux des autorisations de programme (A.P.), des autorisations d'engagement (A.E.) et des crédits de paiement (C.P.).

Adopté à la majorité des suffrages exprimés
Avis favorables : 42
Avis contraires : 7
Abstentions : 6

- 2015_05_26_5 -
TOUR(S)HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT - EMPRUNT DE 3 000 000 EUROS AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE AFIN DE FINANCER LE PORTAGE FONCIER DE L'OPERATION LYCEE SAINTE-MARGUERITE SITUE 84-86 AVENUE DE GRAMMONT A TOURS - GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 100%.
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil
- ACCORDE la garantie de la Ville, à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 3 000 000 euros souscrit par Tour(s)habitat – Office Public de l'Habitat auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre afin de financer le portage foncier de l'opération Lycée Sainte-Marguerite situé 84-86 avenue de Grammont à Tours.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés
Avis favorables : 45
Avis contraires : 10

- 2015_05_26_6 -
LOGIOUEST - S.A. D'H.L.M. - GROUPE POLYLOGIS - EMPRUNT DE 3 778 847 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER L'ACQUISITION DE 33 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE MARCEL MERIEUX A TOURS - GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50%.
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la ville de Tours, à hauteur de 50%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 3 778 847 euros souscrit par la S.A. d'H.L.M - Logiouest auprès de la Caisse des dépôts et consignations, afin de financer l'acquisition de 33 logements locatifs sociaux sis 4 avenue Marcel Mérieux - quartier des Deux Lions à Tours en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) auprès de la Société Civile Immobilière ASC La Bergeonnerie.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés
Avis favorables : 48
Avis contraires : 5
Abstentions : 2

- 2015_05_26_7 -
LBA LES BRUYERES ASSOCIATION - EMPRUNT DE 7 500 000 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER L'ACQUISITION ET LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE MA MAISON DE 90 LOGEMENTS EN PRET LOCATIF SOCIAL - GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50%.
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la ville de Tours, à hauteur de 50%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 7 500 000 euros à contracter par LBA Les Bruyères Association auprès de la Caisse des dépôts et consignations, afin de financer l'acquisition et la réhabilitation de la résidence « Ma Maison » de 90 logements en prêt locatif social.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 44
Abstentions : 11

- 2015_05_26_8 -
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS - ANNEE 2015
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil

- DECIDE l'attribution des subventions aux associations ci-dessus désignées pour un montant globale de 172 700 €.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés
Avis favorables : 44
Avis contraires : 3
Abstentions : 8

- 2015_05_26_9 -
CESSIONS D'ACTIFS - MISE EN VENTE DE MATERIELS REFORMES - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil

- PREND ACTE de la désaffectation et APPROUVE le déclassement des bien suivants :

LISTE DES MATERIELS A CEDER					
CATEGORIE	Immatriculation ou code inventaire	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'achat	Dernier compteur Km ou nombre d'heures
Bibliobus	2762 SE 37	BIBLIOBUS IVECO PROCAR	30/10/1986	86 129 € TTC	71 511 Km
Camion	AQ-261-FY	PL RENAULT G270 19T TRIBENNE	07/03/1996	54 119.40 € TTC	14 725 heures
Tondeuse	7919 WJ 37	TONDEUSE JOHN DEERE 1445	03/07/2001	22 867 € TTC	6 052 heures
Tondeuse	TO0101	TONDEUSE FERRARRI TG200	22/06/2001	18 598 € TTC	3 339 heures
Tondeuse	TO0201	TONDEUSE FERRARRI TOP 200	14/08/2002	13 622.44 € TTC	1 798 heures
Minipelle	KOB1203	MINIPELLE SUR CHENILLES 3T	04/12/2003	35 984.83 € TTC	7 371 heures

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_10 -
REGIE DE RECETTES HORODATEURS - DECHARGE DE RESPONSABILITE ET REMISE GRACIEUSE
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable sur la demande de décharge de responsabilité et/ou remise gracieuse déposée par le régisseur auprès du Ministère du Budget et précise que la demande de sursis de paiement du déficit fera l'objet d'une décision de l'ordonnateur.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_11 -
SAEM TOURS EVENEMENTS - MODIFICATION STATUTAIRE - APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.
Rapporteur : Christophe BOUCHET, Adjoint au Maire

Le Conseil

- APPROUVE la rédaction de l'article 2 de la S.A.E.M. TOURS EVENEMENTS modifiant l'objet social formalisé par un projet de résolution à l'assemblée générale extraordinaire de la S.A.E.M. TOURS EVENEMENTS et autorise le représentant de la ville de Tours délégué aux assemblées générales de la S.A.E.M. TOURS EVENEMENTS à approuver la modification de statut susmentionnée et le dote de tous pouvoirs à cet effet,
Adopté à la majorité des suffrages exprimés
Avis favorables : 53
Avis contraires : 2

- 2015_05_26_12 -
GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES ET DE SERVICES ET LA REALISATION DE TRAVAUX DANS LES DOMAINES DE L'INFORMATIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS POUR LES ANNEES 2014 A 2016 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT - ADHESION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Rapporteur : Jacques CHEVTCHENKO, Adjoint au Maire

Le Conseil

- APPROUVE l'adhésion du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Tours au groupement de commandes constitué pour la conclusion de marchés et accords-cadres de fournitures, de services et de travaux dans les domaines de l'informatique et des télécommunications pour les années 2014 à 2016.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_13 -
FOURNITURE DE MATERIEL BUREAUTIQUE (MICRO-ORDINATEURS, IMPRIMANTES ET PERIPHERIQUES) - GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LES COMMUNES DE DRUYE, PARCAY-MESLAY, JOUE-LES-TOURS, LA RICHE, FONDETTES, TOURS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOUR(S)PLUS
Rapporteur : Françoise AMIOT, Adjointe au Maire

Le Conseil

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes entre les communes de Druye, Parçay-Meslay, Joué-lès-Tours, La Riche, Fondettes et Tours et la Communauté d'agglomération Tour(s)plus en vue de l'achat de matériel bureautique (micro-ordinateurs, imprimantes et périphériques) et accepte que la Ville de Tours soit le coordonnateur de ce groupement de commandes,
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_14 -
CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE
Rapporteur : Brice DROINEAU, Adjoint au Maire

Le Conseil

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes constitué pour la conclusion de marchés et accords-cadres de fournitures, de services et de travaux dans les domaines de l'énergie pour les années 2015 à 2017, conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics,

- PRECISE que le coordonnateur du groupement sera la Communauté d'agglomération Tour(s)plus,

- PRECISE que Jacques CHEVTCHENKO, membre titulaire, et Hélène MILLOT-MOREAU, membre suppléant, ont été désignés en tant que représentants de la commune au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes en vertu de la délibération du 26 mai 2014,

- PRECISE que l'examen des offres et le choix du titulaire du marché seront effectués selon les cas, par la commission d'appel d'offres du groupement de commandes s'agissant des procédures formalisées, et par le coordonnateur s'agissant des procédures adaptées au sens de l'article 28 du code des marchés publics.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

RESSOURCES HUMAINES

- 2015_05_26_15 -
MESURES RELATIVES A LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL
Rapporteur : Jacques CHEVTCHENKO, Adjoint au Maire

Le Conseil

- DECIDE des créations et suppressions d'emplois dans divers services municipaux.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 42
Abstentions : 13

POLITIQUE DE LA VILLE, SOLIDARITES

- 2015_05_26_16 -
POLITIQUE DE LA VILLE - PREMIERE TRANCHE DES ACTIONS 2015 DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
Rapporteur : Chérifa ZAZOUA-KHAMES, Adjointe au Maire

Le Conseil

- APPROUVE la première tranche de programmation prévisionnelle 2015 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

- DIT que les crédits correspondant à la participation de la Ville dans ces actions sont inscrits au Budget Primitif 2015,

- SOLLICITE des subventions les plus élevées possibles de chacun des partenaires signataires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale : Etat – Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances - Région Centre – Département d'Indre-et-Loire – Communauté d'Agglomération – Tours Habitat – SCIC Développement – Touraine Logement – Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire – Caisse des Dépôts et Consignations – SEM Maryse Bastié,
Adopté à la majorité des suffrages exprimés
Avis favorables : 53
Avis contraires : 2

- 2015_05_26_17 -
CONVENTION DE COOPERATION ENTRE LA VILLE DE TOURS ET PÔLE EMPLOI POUR LA PERIODE 2015-2017
Rapporteur : Thibault COULON, Adjoint au Maire

Le Conseil

- APPROUVE la nouvelle convention de coopération, entre la Ville de Tours et Pôle Emploi aux fins d'accueillir, d'orienter et accompagner le public dans son parcours de retour à l'emploi durable et précise que cette convention se substitue à celle du 21 mai 2013 et prend effet à compter de sa date de signature,
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

CULTURE ET PATRIMOINE

- 2015_05_26_18 -
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE TOURS - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE TOURS ET L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU CONSERVATOIRE POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE DE DANSE
Rapporteur : Christine BEUZELIN, Adjointe au Maire

Le Conseil

- APPROUVE la conclusion d'un partenariat entre l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire et la Ville de Tours, définissant les modalités d'organisation de ce projet.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_19 -
CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE TOURS MODE D'EMPLOI - ACCUEIL D'UNE RESIDENCE D'ARTISTE DANS LE CADRE D'UNE COLLABORATION AVEC LA VILLE DE PORTO
Rapporteur : Christine BEUZELIN, Adjointe au Maire

Le Conseil

- AUTORISE le projet d'échanges culturels avec la Ville de Porto consistant en l'accueil en résidence d'un artiste portugais et la création d'une œuvre par un second artiste portugais destinée à être reproduite sur les pavois du pont Wilson à l'été 2015 et autorise la signature d'une convention de partenariat entre la ville de Tours et l'association Mode d'emploi définissant les conditions d'accueil en résidence de l'artiste ainsi que la participation financière de la Ville de Tours à ce projet qui s'élève à quatre mille euros versés sous forme de subvention à l'Association Mode d'Emploi pour la résidence et au remboursement des frais (transport, hébergement, restauration) sur présentation de justificatifs pour la partie "pavois".
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_20 -
CREATION DU LABEL RAYONS FRAIS - SOUTIEN DE LA VILLE DE TOURS A LA CREATION ET A LA DIFFUSION ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE
Rapporteur : Christine BEUZELIN, Adjointe au Maire

Le Conseil

- DECIDE la création du Label Rayons Frais en soutien à la création et à la diffusion artistique et sollicite de la Région Centre Val de Loire l'attribution pour 2015 d'une subvention au taux le plus élevé.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 42
Abstentions : 13

- 2015_05_26_21 -
MUSEE DES VINS DE TOURAINE - RETRAIT DU LABEL MUSEE DE FRANCE.
Rapporteur : Christine BEUZELIN, Adjointe au Maire

Le Conseil

- DEMANDE le retrait du label Musée de France du musée des Vins de Touraine et dit que le retrait de ce label Musée de France pour le musée des Vins de Touraine aura pour conséquence la cessation de cette activité.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

COOPERATION INTERCOMMUNALE, CONVENTIONS DIVERSES

- 2015_05_26_22 -
CONVENTION DE FORMATION COMMUNE ET DE MISE A DISPOSITION DE SITE DE MANOEUVRE - SDIS 37
Rapporteur : Olivier LEBRETON, Adjoint au Maire

Le Conseil

- APPROUVE la convention de formation commune et de mise à disposition de site de manœuvre.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- 2015_05_26_23 -
AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION (PGRI) DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE POUR LA PERIODE 2016-2021
Rapporteur : Jacques CHEVTCHENKO, Adjoint au Maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable sur le projet de PGRI Loire-Bretagne 2016-2021 SOUS RESERVE de la prise en considération des observations formulées précédemment.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 52
Abstentions : 3

- 2015_05_26_24 -
AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE) DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE ET SON PROGRAMME DE MESURES, POUR LA PERIODE 2016-2021
Rapporteur : Jacques CHEVTCHENKO, Adjoint au Maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Programme De Mesures (PDM) pour la période 2016/2021.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_25 -
AUTORISATION DONNEE A LA SET DE PARTICIPER A LA CREATION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE VISANT A PRODUIRE DE L'ELECTRICITE SUR LE BARRAGE DE ROCHEPINARD
Rapporteur : Yves MASSOT, Adjoint au Maire

Le Conseil

- APPROUVE la prise de participation de la SET au capital social de la S.A.R.L. « CH Rochepinard » à hauteur de 34% du capital social, soit 340 € (34 actions à 10 €) étant entendu que la SET sera amenée à signer une convention de compte courant d'associés pour participer à hauteur de 34 % aux fonds propres nécessaires à l'investissement soit la somme de 318 000 € et autorise ses représentants au conseil d'administration de la S.E.T. à voter en faveur de cette prise de participation.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 44
Abstentions : 11

- 2015_05_26_26 -
EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - AVENANT N°19 AU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE CONCLU AVEC DALKIA POUR LE LOT 1 ET AVENANT N°20 POUR CELUI CONCLU AVEC IDEX POUR LE LOT 2
Rapporteur : Brice DROINEAU, Adjoint au Maire

Le Conseil

- APPROUVE les avenants n°19 au contrat 07CP01 conclu avec DALKIA France pour le lot 1, n°20 au contrat 07CP02 conclu avec IDEX ENERGIES pour le lot 2 relatifs à l'exploitation des installations de génie climatique sur les bâtiments communaux afin de prendre en compte les modifications listées précédemment.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 53
Abstentions : 2

- 2015_05_26_27 -
PROGRAMME GENERAL DE TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS DANS LES ESPACES VERTS, PARCS ET JARDINS - HABILITATION DONNEE AU MAIRE POUR DEPOSER LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME
Rapporteur : Yves MASSOT, Adjoint au Maire

Le Conseil

- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée, à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la réalisation du programme général de travaux, aménagements et installations dans les espaces verts, parcs et jardins et habilite Monsieur le Maire pour déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 53
Abstentions : 2

- 2015_05_26_28 -
PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT DE LA VILLE - AVENANT N°10 A LA CONVENTION D'EXPLOITATION DES PARCS PUBLICS DE LA VILLE DE TOURS DU 1ER AOUT 1990 - AVENANT N°8 A LA CONVENTION POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU PARC ANATOLE FRANCE DU 15 FEVRIER 2000 - TARIFICATION AU QUART D'HEURE.
Rapporteur : Yves MASSOT, Adjoint au Maire

Le Conseil

- DECIDE la conclusion d'un avenant N°10 à la convention pour la gestion des parcs publics de la Ville de Tours du 1er août 1990, en raison de l'application de la loi N°2014-344 du 17 mars 2014 qui impose une tarification par pas de quinze minutes au plus, à mettre en place au plus tard au 1er juillet 2015,

- DECIDE la conclusion d'un avenant N°8 à la convention pour la construction et l'exploitation du parc Anatole France du 15 février 2000, en raison de l'application de la loi N°2014-344 du 17 mars 2014 qui impose une tarification par pas de quinze minutes au plus, à mettre en place au plus tard au 1er juillet 2015,

- PRECISE que les tarifs, seront applicables au 1er juillet 2015.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 53
Abstentions : 2

- 2015_05_26_29 -
FOURRIERE ANIMALE - PROROGATION DE LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DE TOURS PAR LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX (SPA) - AVENANT N° 5 A LA CONVENTION DU 20 FEVRIER 1984 PASSEE ENTRE LA SPA ET LA VILLE DE TOURS.
Rapporteur : Edouard de GERMAY, Adjoint au Maire

Le Conseil

- DECIDE la passation d'un avenant n°5 à la convention du 20 février 1984 conclue entre la ville de Tours et la Société Protectrice des Animaux pour la gestion de la fourrière animale de la Ville de Tours, prorogeant sa durée jusqu'au 31 décembre 2015 au plus tard.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

SPORTS

- 2015_05_26_30 -
CLUBS RESIDENTS - PRESENTATION D'UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'OCCUPATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES
Rapporteur : Xavier DATEU, Adjoint au Maire

Le Conseil

- DECIDE de convenir d'un nouveau dispositif pour l'occupation des installations sportives en vue de simplifier les démarches d'associations sportives reconnues en qualité de « club résident »,

- PRECISE que le lancement de ce dispositif sera mené à titre expérimental sur la saison 2015/2016,

- ENCADRE le projet avec l'élaboration d'une convention de mise à disposition de locaux de « club résident », d'une part en définissant les obligations du bénéficiaire en matière de sécurité dans le site, et, d'autre part, en déterminant un forfait annuel de participation aux charges de fonctionnement établi sur la base des montants adoptés par délibération municipale des tarifs.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 53
Abstentions : 2

- 2015_05_26_31 -
ANIMATIONS ET PROMOTION DU SPORT - APPEL A PROJET - LANCEMENT DU DISPOSITIF
Rapporteur : Xavier DATEU, Adjoint au Maire

Le Conseil

- DECIDE de soutenir des opérations d'animation et de promotion du sport dans la ville dans le cadre d'une procédure d'appel à projets auprès des clubs sportifs du mouvement fédéral,

- PRECISE que le lancement de ce dispositif sera mené à titre expérimental sur la saison 2015/2016, en priorité avec les clubs bénéficiaires de concours au titre de missions d'intérêt général,

- ENCADRE les mesures de soutien conformément aux principes et décisions relevant des cas d'exonération d'installations sportives déjà prévus dans la délibération municipale des tarifs d'une part, et des concours financiers inscrits au budget principal de la collectivité d'autre part.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Avis favorables : 48
Abstentions : 7

- 2015_05_26_32 -
ACQUISITION DE MATÉRIELS SPORTIFS - DEMANDES DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE ET A LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE DANS LE CADRE DES BESOINS DES COLLEGES ET LYCEES
Rapporteur : Xavier DATEU, Adjoint au Maire

Le Conseil

- SOLLICITE l'attribution d'un concours auprès du Département d'Indre-et-Loire et de la Région Centre-Val de Loire pour l'acquisition de matériels sportifs retenus au programme d'investissement du budget 2015, dont le montant est estimé à 43 758 euros HT.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_33 -
SPORT'OUVERTES 2015 - CONDITIONS D'ACCES DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR ECONOMIQUE
Rapporteur : Xavier DATEU, Adjoint au Maire

Le Conseil

- ACCEPTE, dans la limite des disponibilités, l'accès à l'opération Sport'Ouvertes du 13 Septembre 2015, des professionnels du secteur économique proposant des activités de sport loisir et des acteurs engagés dans des projets de sport santé,

- DECIDE que la participation à l'événement fera l'objet d'un droit de participation d'un montant de 150 € pour les sociétés et structures développant des activités professionnelles à titre lucratif dans le domaine des loisirs sportifs et de sport santé, ainsi que pour les organismes de formation aux métiers du sport.
Adopté à la majorité des suffrages exprimés
Avis favorables : 45
Avis contraires : 10

INFORMATIQUE, TELEPHONIE, RESEAUX, INFRASTRUCTURES

- 2015_05_26_34 -
CONVENTION ENTRE LA VILLE DE TOURS, FREE MOBILE ET TOUR(S)PLUS - DEFINITION DES TRAVAUX DE MUTUALISATION DE CHEMINS DE CABLES ET D'ETANCHEITE SUR LE CHATEAU D'EAU DE LA PETITE ARCHE
Rapporteur : Jacques CHEVTCHENKO, Adjoint au Maire

Le Conseil

- DECIDE la conclusion d'une convention entre la Ville de Tours, FREE Mobile et la Communauté d'agglomération Tour(s)plus pour les travaux de mutualisation des chemins de câbles, les travaux d'étanchéité et les modalités de participation financières de Tours(s)plus à ces travaux.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_35 -
AVENANT N°1 A LA CONVENTION CADRE RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES DANS LE CADRE DE LA MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS PERMETTANT LE DEPLOIEMENT DE LEURS INFRASTRUCTURES - MODIFICATIONS DE L'ARTICLE 8 - DISPOSITIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Rapporteur : Jacques CHEVTCHENKO, Adjoint au Maire

Le Conseil

- INDIQUE l'application de la série 1710987 – index des Travaux Publics TP02 – base 2010 : Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation et décide la modification de l'article 8 de la convention cadre relatives aux relations entre la Ville et les opérateurs de communications électroniques dans le cadre de la mise à disposition d'installations permettant le déploiement de leurs infrastructures.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 2015_05_26_36 -
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FIBRES NUES ET D'INFRASTRUCTURES - MODIFICATION DE L'ARTICLE 5 - CONDITIONS FINANCIERES DE MISE A DISPOSITION
Rapporteur : Jacques CHEVTCHENKO, Adjoint au Maire

Le Conseil

- INDIQUE l'application des séries 1710996 pour l'index TP08, 1710997 pour l'index TP09 et 1711002 pour l'index TP12a et décide la modification de l'article 5 de la convention de mise à disposition de fibres nues et d'infrastructures.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Question écrite du groupe TOURS 2020 exposée par Monsieur Jean-Patrick GILLE sur le devenir de l'ESCEM.

* * * * * *

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Maire remercie l'assistance et les représentants de la presse d'avoir suivi cette réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 53.

* * * * * *

***Les délibérations municipales peuvent être consultées en Mairie, Secrétariat du Conseil Municipal, 5e étage, bureau 507*.**

* * * * * *